

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2020

Convocation du 20/02/2020

L'an deux mille vingt, le vingt huit février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Monsieur Stéphane CHOQUET, Mme Géraldine MACLE, Madame Sonia LERICHE, Monsieur Michel LAIGNEL, Monsieur David BERTRAND, Madame Véronique VINOT, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur Franck SEIGNEUR.

Absents : Monsieur Serge PETIT (excusé- procuration M Philippe DELAPORTE), Monsieur Mathieu PAROIELLE (excusé- procuration Mme Géraldine MACLE), Monsieur Thomas SAINT-PAUL, Monsieur Philippe LEGOIS (excusée-pouvoir Sonia LERICHE), Monsieur Christophe ESNAULT (excusé-pouvoir Véronique VINOT).

Date d'affichage : 6 mars 2020

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane CHOQUET

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Stéphane CHOQUET est désigné secrétaire de séance.

1°) Erosion des sols et écoulement des boues rue de Quesnoy:

Monsieur le Maire relate le fait qu'une érosion due à la suppression des pâturages sur les terres appartenant à Monsieur PREVOT cultivées par l'EARL TELLIER-MABILLE de Franleu. Il indique qu'une réunion a eu lieu avec – AMEVA – DDTM – les Services de la Sous –Préfecture et Monsieur le Maire. L'ensemble des représentants semble impuissant devant les problèmes occasionnés par les retournements de prairies.

Monsieur le Maire a porté plainte auprès de la gendarmerie d'Ailly le Haut-Clocher, plainte classée sans suite.

Monsieur le Sous-Préfet a sollicité un entretien avec Mrs le maire de MIANNAY et FRANLEU (victime des mêmes soucis) pour essayer de trouver une solution viable à tous ces problèmes. Cette réunion se déroulera le vendredi 13 mars après midi.

En attendant, quelques réparations ont été réalisées par la Com du Vimeu pour stabiliser la détérioration de la route.

A la suite d'une remarque Monsieur le Maire vérifiera l'existence d'un fossé (chemin d'EU) qui apparemment serait maintenant rebouché.

2°) Demande de subvention Ecole de Miannay :

Monsieur le Maire

Mr le maire souhaitait faire une réunion entre les 3 communes, pour évoquer cette demande de subvention elle n'a pu avoir lieu refus des maires de Quesnoy et Cahon.

Entre-temps ces 2 communes ont voté le montant de leurs subventions :

- 15.00 € pour Quesnoy
- 30.00 € pour Cahon (aide directement versé aux familles)

Le conseil décide de faire un courrier pour rappeler les statuts du RPI et harmoniser les décisions.

Coût du voyage : 10927.98€

Coût par enfants : 191.70€

33 enfants de Miannay participeront au voyage

Participation des familles : 60.00€

Le conseil propose une subvention de 30.00€ / enfant (somme versée à la coopérative scolaire) aux enfants inscrits en Mairie de Miannay et qui participent au voyage, sous réserve d'harmonisation entre les 3 communes

3°) Achat du Barnum de la CCV : examen de la contre proposition émanant de la CCV:

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que suite à la réunion du Conseil en date du 16 décembre 2019, une proposition a été faite de 2000 € à la CCVimeu pour l'achat de l'ancien barnum communautaire. La CCV a fait une contre proposition à 2200 € pour cet achat. Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette nouvelle offre.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'accepter cette offre de la CCVimeu pour le rachat de l'ensemble la somme de 2200 € et autorise Monsieur le Maire à mener à bien les modalités de ce rachat.

4°) Elections municipales des 15 et 22 mars 2020 : organisation du bureau et des tours de présence:

Monsieur le Maire indique que les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2020 et éventuellement le dimanche 22 mars 2020 de 8h à 18h afin de renouveler les conseils municipaux. Pour cela, il convient de procéder à l'établissement du tableau des permanences des élus au bureau de vote.

1^{er} tour dimanche 15 mars 2020 :

	NOM	NOM
8h-10h	Christophe SECACHE	Géraldine MACLE
10h-12h	Michel LAIGNEL	David BERTRAND

12h-14h	Sonia LERICHE	Stéphane CHOQUET
14h-16h	Mathieu PAROIELLE	Philippe DELAPORTE
16h-18h	Philippe LEGOIS	Véronique VINOT

2nd tour dimanche 22 mars 2020 (si nécessaire):

	NOM	NOM
8h-10h	Franck SEIGNEUR	Michel LAIGNEL
10h-12h	Sonia LERICHE	David BERTRAND
12h-14h	Géraldine MACLE	Philippe DELAPORTE
14h-16h	Christophe SECACHE	Philippe DELAPORTE
16h-18h	Véronique VINOT	Stéphane CHOQUET

5°) Divers :

- Diverses infos:

Subvention exceptionnelle Comité des fêtes:

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que c'est avec la participation du Comité des fêtes que la municipalité de Miannay offre au Repas des Aînés un spectacle. En contrepartie, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer pour le vote d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 395 € pour les aider à régler ce spectacle.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'allouer la somme de 395 € au Comité des fêtes de Miannay qui sera versé en mars 2020.

Repas des aînés:

Le repas des aînés 2020 aura lieu le dimanche 1^{er} mars à 12h30.

Divers:

- Le broyeur de végétaux est hors service. Il reste sous garantie. Il semblerait que ce soit un joint mal monté à l'origine. Les établissements Deboffe s'engagent à le réparer dans le cadre de la garantie.
- La modification de l'éclairage des bâtiments publics a été interrompue, les lanternes proposées n'étant pas adaptées à l'éclairage souhaité.
- Il manque un article dans journal vert. Mme Sonia LERICHE présente ses excuses auprès de Mme la Présidente et des adhérents de l'association Fitness MML.
- La demande de miroir de Philippe Legois sera examiné par le prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 22 heures 35.